

Gerpennes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ



Les plantes invasives

Attention... Danger !

Commentaires en page 15

BIMESTRIEL SEPTEMBRE - OCTOBRE 2009

N° 214

PEPINIERES RAUNET

Chée de Philippeville 67 - 6120 NALINNES
071.21.33.77



2 pépinières
à votre service
Entreprise
de parc et jardin

PEPINIERE DES HAIES

Rue de Marcinelle 70 - 6120 NALINNES
071.21.50.75



Tout pour vos plantations
Chrysanthèmes, Bruyères...

Ballots de champignons • Racines de chicons
Bulbes • Déco d'automne • Bois de jardins

Personnel qualifié à votre écoute

!! **Nichoirs**
Nourritures
pour oiseaux !!



H&M NETT

Entreprise générale de nettoyage

Tél. & Fax 071 61 35 11 - Gsm 0498 160 157

Simplifiez-vous la vie avec...

Les Titres-Services 5,25€/l'heure*

De votre repassage à votre nettoyage sols de vos vitres
à vos poussières, votre maison propre en un clin d'œil !

* 7,50€ le titre service, possibilité d'une déduction fiscale jusqu'à 20%

NOUVEAU A BERZEE

Salle de repassage

Pour tout renseignement
n'hésitez pas à nous contacter



CHAUFFAGE-SANITAIRE

INSTALLATION
ENTRETIEN
DEPANNAGE

Entreprise Karl Bremer s.p.r.l.

Bois d'Hymie, 4
6280 Gerpennes
Tél./Fax : 071 37 31 36
Gsm : 0475/59 98 41
www.karlbremer.be

Patron sur chantier

TOITURE FRANÇOIS

Tél. & Fax: 071/30 55 31
GSM : 0473/46 40 82

Rue de Villers, 56 b
6280 ACOZ

Placement de panneaux Solaires à Photovoltaïques
Tout travaux de toitures

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
du 25 juin 2009

HORAIRE D'OUVERTURE DES
SERVICES COMMUNAUX

MEMBRES DU COLLÈGE
PERMANENCES

COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE
COMMUNAL

Prochain bulletin communal
Un conseiller au logement au service de la
population
Grippe A/H1N1 - Information
Petit Rappel en matière d'affichage
Saison de Chasse 2009-2010 - Dates des bat-
tues

POLICE

Déclaration de votre système d'alarme
Réaction face à un chien

SOCIAL

Le CPAS
Soif d'autre chose... Revenir à Thumain
(ONE)
Babyfoto (ONE)
Amnesty International
Le Cercle Laïque Entente et Fraternité
Le Croix-Rouge de Gerpinnes
Carnet Rosa

LOGEMENT

Il n'y a pas de fumée sans feu

CULTURE

La bibliothèque communale de
Gerpinnes-entité
Le Centre Culturel

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Le Magnolia
Calendriers des différentes collectes de
déchets ménagers
Le Taxi-Déchets
Attention... Danger !
Echos Gerpinnes

SPORT

Gerpinnes & Co
Tennis Club de Lausprelle
Jasmin & Lilas asbl
Le chèque-sport

FESTIVITÉS

Gerpinnes & Co - souper du Club
3ème Journée de la Pomme (Syndicat
d'Initiative)
Thé Dansant des Bourgeois de Gerpinnes
Le Cercle « L'Équipe » - représentation
Fête de Saint-Nicolas (ONE)
Concours de Belotte - Tennis de Table de
Gerpinnes
2ème Marché de Noël Artisanal du Syndicat
d'Initiative
Le Cercle « Rions Echeve » - représentation

SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS,
CERCLES OU GROUPEMENTS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUIN 2009

Présentation des membres du Conseil
Consultatif de la Jeunesse désignés le 20
avril 2009.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal
de la séance du 14 mai 2009.

Approbation à l'unanimité du contenu des
points essentiels portés à l'ordre du jour
de l'assemblée générale ordinaire du 30
juin 2009 de l'Intercommunale I.S.P.P.C.

Monsieur Jean-Pol BERTOLLO, Echevin du
Tourisme, est désigné en qualité de repré-
sentant du Conseil communal pour siéger à
l'Assemblée générale de l'ASBL « Maison du
Tourisme du Pays de Charleroi » en rem-
placement de Monsieur Eric MERVEILLE.

Le Conseil communal adopte à l'unanimité
le rapport d'évaluation du Plan de
Prévention de Proximité 2008-2009 pour
la période allant du 1er janvier 2008 au 31
mars 2009 et les rapports financiers (PPP
2008 et PPP 2009).

Il approuve à l'unanimité le cahier des
charges, les conditions particulières et le
catalogue de vente dressés pour la vente
des coupes de bois communaux du
Hainaut.

L'adjudication aura lieu le 8 octobre 2009
à la salle du Centre Culturel à Sivry.

Le Conseil communal approuve l'ouverture
de voirie prévue dans la demande de per-
mis d'urbanisme introduite par la SPRL BE
INVEST ayant trait à un terrain sis rue de
Châtelet à 6280 Gerpinnes (Gougnyes),
cadastré section A, n° 192 A' et 177 D.

Il décide de passer un marché ayant pour
objet l'acquisition de matériel scolaire
pour les différentes implantations suivant
le relevé établi par les directions d'école et
approuve le projet des travaux de curage
et de consolidation des berges au cours
d'eau de 3ème et 2ème catégorie « Le
Charnoi » à Gerpinnes dressé le 18 mai
2009 par le Service Hainaut Ingénierie
Technique.

Le Conseil communal décide de passer un
marché ayant pour objet l'achat d'un
"véhicule compacteur de déchets légers
sur châssis cabine de 3,5 tonnes de poids
total pour permis de conduire B".

Il approuve la modification budgétaire
1/2009 du C.P.A.S. arrêtée par le Conseil
de l'Action sociale en séance du 27 mai
2009.

Les budgets ordinaires communaux de
l'exercice 2009 sont modifiés.

Le Conseil communal décide de fournir à
l'ICDI le fichier global des redevables de la
taxe sur l'enlèvement des immondices pour
l'exercice d'imposition 2009 sitôt après
l'arrêt du rôle par le Collège communal.

Il décide d'approuver la convention de
concession, de licence d'exploitation et de
maintenance de logiciel informatique et
d'exécution de service - marché public de
fournitures ou de services - secrétariat full
service moyennant la suppression du § 1
de l'article 3 de ladite convention propo-
sée par la société ADEHIS et la fixation
d'un délai à la durée de la convention.

Le Conseil communal déclare se porter
caution solidaire envers Dexia Banque
pour couvrir le financement d'une salle de
sport.

Il approuve le principe de prolongation de
l'opération de développement rural confor-
mément au décret régional wallon du 6
juin 1991 et sollicite l'aide de la Fondation
Rurale de Wallonie, organisme d'assistan-
ce, pour la réalisation des différentes
phases de l'opération.

Il charge le préposé à l'accueil du poste de
police de Gerpinnes de contrôler systéma-
tiquement l'identité des personnes s'y pré-
sentant.

Le Conseil communal charge le Collège de
réclamer d'urgence la réunion de la
Commission Provinciale de Sécurité
Routière (C.P.S.R.) et d'exiger des prises
de position et des actions concrètes pour
diminuer la vitesse de certains automobi-
listes et sécuriser au mieux la RNS, du
rond-point de la RNS/Rue du Village et
Allée des Sports jusqu'à la limite de
Commune avec Charleroi.

A HUIES CLOS

Désignations de directeur et personnel
enseignant - interruption de carrière pour
congé parental - réaffectation de person-
nel enseignant.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES TRAVAUX

HÔTEL DE VILLE
SERVICES ADMINISTRATIFS

11, avenue Astrid à GERPINNES
Services administratifs
Tél. 071/ 509.000
Fax 071/ 509.069

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURES DES
SERVICES ADMINISTRATIFS AU PUBLIC.

Etat civil - Population - Comptabilité -
Secrétariat et Services divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00 (compta-
bilité et secrétariat jusque 16h00)

Urbanisme et Permis de conduire :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 h à 19h00

SERVICE DES TRAVAUX

14, rue des Acés à GERPINNES
Tél. 071/65.05.29
Fax 071/50.51.28

LES MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL

BUSINE Philippe, Bourgmestre

rue de l'Astia, 8 - Tél. 0473/98.90.18 -
pbusine@gerpinnes.be

Police et Sécurité - Cimetières - Protocole
- Culture - Travaux et Voiries - Gestion
ressources humaines - Fabriques d'église
et Philosophies - Gestion du Patrimoine -
Relations publiques.

Permanences : le mardi de 15h00 à 17h30
le jeudi de 16h00 à 18h30 à la maison
communale.

LEMAIRE Léon, Premier Echevin

rue du Blanc Tri, 9 - Tél. 0473/88.21.37 -
llemaire@gerpinnes.be

Finances - Fêtes et Cérémonies - Folklore.
Permanences : le mardi de 16h30 à 18h30
et le samedi de 10h00 à 12h00 à la maison
communale ou sur rendez-vous.

TOUSSAINT-VERDIN Béatrice, Deuxième
Echevin

allée Notre-Dame de Grâce, 20

Tél. 0476/69.08.45

btoussaint@gerpinnes.be

Enfance - Enseignement - Etat civil.

Permanences : le samedi **uniquement sur
rendez-vous.**

GOREZ Denis, Troisième Echevin

place d'Hymlée, 50 - Tél. 071/50.43.56 -
dgorez@gerpinnes.be

Famille - Seniors - Citoyenneté -
Education civique - Associations patrio-
tiques - Participation et Quartiers -
Environnement - Qualité de la vie -
Politique de l'énergie - Gestion des salles -
Mobilité et Sécurité routière.

Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30
à la maison communale.

BEAUCLAIRE Eric, Quatrième Echevin

rue d'Hzanzinne, 28 - Tél. 0476/26.11.90 -
ebeauclaire@gerpinnes.be

Agriculture - Eaux et Forêts - Equipement
de l'Administration (informatique, mobi-

lier) - Développement rural - Aména-
gement du territoire - Urbanisme -
Logement.

Permanences : le samedi **uniquement sur
rendez-vous.**

BERTOLLO Jean-Pol, Cinquième Echevin

rue de la Brasserie, 20 - Tél. 0485/41.05.77 -
jpbertollo@gerpinnes.be

Commerce - Emploi - Tourisme - Jeunesse
- Sports.

Permanences : le vendredi à la maison
communale **uniquement sur rendez-vous.**

LAMBERT Jacques, Président du CPAS

rue de Presles, 107 - Tél. 071/50.38.17 -
jlambert@publink.be

Permanences : au CPAS, rue des Ecoles,
31 - 6280 Acoz, le jeudi de 16h30 à
18h00.

COMMUNIQUES DU COLLEGE COMMUNAL

PROCHAIN BULLETIN
COMMUNAL

11 DÉCEMBRE 2009
DATE LIMITE POUR LA REMISE DES TEXTES
03 NOVEMBRE 2009.

AVIS A LA POPULATION

UN CONSEILLER AU LOGEMENT AU
SERVICE DE LA POPULATION

Parce que la problématique du logement
est au cœur de la politique de notre com-
mune, celle-ci s'est dotée d'un conseiller
au logement. Chargé de tenir un inventaire
permanent des bâtiments inoccupés,
insalubres, terrains à bâtir, logements
sociaux, ledit conseiller reste aussi à votre
disposition, pour des informations sur les
aides et les droits en matière de logement,
si vous avez des questions sur les primes à
la rénovation, déménagement, reconstruc-
tion, démolition, la création de logements

conventionnés, ainsi que sur les procé-
dures de recours, n'hésitez plus à contacter
Mr Goullier Christophe au 071/509035.

PERMANENCES DU SERVICE LOGEMENT :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à
12h

Mercredi de 13h30 à 19h

Tel : 071/509035

c.goullier@gerpinnes.be

PETIT RAPPEL EN MATIÈRE
D'AFFICHAGE...

Notre règlement de police prévoit en son
article 82 qu'« Il est interdit de coller ou
d'apposer n'importe quelle affiche sur des
édifices, murs, clôtures, arbres, poteaux,
cabines téléphoniques, abris d'autobus ou
constructions quelconques qui font partie
du domaine public, ainsi que le long des
voies publiques... ».

Il précise également en son article 84 que
« Toutefois, des affiches de nature publi-
citaire ou concernant les fêtes, concerts,
affermages, ventes et autres communica-
tions au public de nature commerciale, cul-
turelle, religieuse ou administrative,
exception faite de toute propagande élec-
torale directe, pourront être apposées aux
endroits qui seront désignés par le Collège
échevinal » ; il s'agit en l'occurrence des
panneaux d'affichages publics prévus à cet
effet et installés dans différents endroits
de la Commune.

H&M spiru **CONSTRUCTION**

Réalisation sur mesure de votre projets
Nous rénovons votre habitation de A à Z

NOUVELLE CONSTRUCTION
- En gros oeuvres
- Gros oeuvres fermés
- Clef en main

RENOVATION
- Gros oeuvres - Toiture
- Electricité et domotique
- Plafonnage - Carrelage
- Chauffage et sanitaire

Travail de qualité réalisée dans le respect de l'art à un prix correct.

Facilitez-vous la vie... une seul numéro pour la solution à tous vos projets

Plus de 30 ans de tradition de père en fils

MAIS AUSSI :
menuiserie extérieure et intérieure
décoration - aménagement de volumes
dressing - placard ...

Rue Haie Genette, 21 • 5651 BERZEE • E-mail : michaelhenri@hotmail.com
Tél. 071/61 35 11 • Fax 071/61 39 08 • GSM 0479/677 633

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL
GAZ - MAZOUT

Réparation - Entretien - Dépannage

INSTALLATION SANITAIRE

FRANCO RICCI

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes)
Tél. 071/50.36.69

skantherm
fireworks

Rue de Namur, 35 - 5600 PHILIPPEVILLE
Tél. 071/61.18.03 - Fax : 071/61.12.84
www.ambianceetfeu.be

Seulement à 20 min. de Charleroi et à 10 min. de Couvain

Ambiance & feu

Eh! Fleurs moi

L'Art Floral dans tous ses états!

2 b. rue d'Acoz - 6120 NALINNES (Bultha)
Tél. 071 21 73 91 - www.ehfleursmoi.com
Fermé le mercredi

LAURENT
Bijoutier

Shopping du Bultia
rue Neuve, 37
6280 Gerpinnes
Tél. 071/21.44.15
androlaurentbijoutier@skynet.be

Créations-Réparations
Armani • Boss
Dolce Gabana • Esprit
Michel Herbolin
Tissot

Nouvelle Prius.
Conduisez la voiture la plus avancée au monde.

Garage Paquet Christian sprl
Rue de Mariembourg 12 - 5600 Neuville - Tél: 33(0)71 66 67 04
www.toyota.be/paquet

INROMA

Ce bulletin est réalisé par Inroma sprl Edition
Rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la réalisation de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,

071/71.32.91 ou faxez au 071/71.15.76
inroma@skynet.be

Votre conseiller en communication,
Mr Eric Vansteenvinckel
se fera un plaisir de vous rencontrer
Gsm 0498/53.88.48

Grippe A/H1N1: Information

Comment éviter la propagation de la grippe :

Lavez-vous les mains régulièrement
En vous lavant les mains, vous vous protégez contre tout contact, direct ou indirect, avec le virus de la grippe. Par contact direct, on entend par exemple le fait de serrer la main à une personne infectée qui s'est touchée la bouche ou le nez. Ou qui, en toussant ou en éternuant, s'est couvert la bouche ou le nez avec la main. Par contact indirect, il faut comprendre le fait de toucher par exemple une poignée de porte, un robinet ou un mouchoir usagé qui a été manipulé par une personne infectée.

Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous éternuez
Les gouttelettes sont projetées sur une courte distance, de sorte que les personnes les plus susceptibles d'être infectées sont celles situées à proximité (moins d'un mètre) de personnes infectées qui toussent ou éternuent sans se couvrir la bouche ou le nez.

Débarassez-vous de vos mouchoirs correctement
Le virus de la grippe peut survivre temporairement hors de l'organisme. Il peut donc aussi être transmis par des objets contaminés tels que des mouchoirs. Il est donc important de toujours jeter les mouchoirs utilisés dans une poubelle (si possible avec couvercle).

En l'absence de mouchoir, couvrez-vous la bouche et le nez
Si vous n'avez pas de mouchoir, placez votre main sur votre bouche et votre nez lorsque vous éternuez ou que vous toussiez. Cela aidera à éviter la propagation de virus. Lavez-vous ensuite directement les mains.

Si vous êtes malade, restez à la maison
La personne contaminée est la plus contagieuse dès l'apparition des premiers symptômes. Il est donc conseillé de rester à la maison. Si votre état empire, prenez contact avec votre médecin.

Adresse internet utile : www.influenza.be

SAISON DE CHASSE 2009-2010 - DATES DES BATTUES
COMMUNE DE GERPINNES - SAISON DE CHASSE 2009-2010 - DATES DES BATTUES
Il est porté à la connaissance de la population des dates de chasses en battues en vue d'éviter tout risque d'accident. L'accès et la circulation en forêt sont interdits à toute personne (même y travaillant) les jours de battues.

Dates	Lieux	Dates	Lieux
04 octobre 2009	Bois privé « Daffe » et Bois de Scu à Gerpinnes	07 novembre 2009	Bois de Villers-Poterie et d'Acoz
05 octobre 2009	Bois de Gougnies et Bois privé « Bodson »	08 novembre 2009	Bois privé « Daffe » et Bois de Scu à Gerpinnes
10 octobre 2009	Bois du Tourmbus	14 novembre 2009	Bois du Tourmbus
11 octobre 2009	Bois de Scu à Gerpinnes, Bois de Villers-Poterie et d'Acoz	15 novembre 2009	Bois de Scu à Gerpinnes
12 octobre 2009	Bois du Tourmbus	16 novembre 2009	Bois du Tourmbus
19 octobre 2009	Bois de Gougnies et Bois privé « Bodson »	23 novembre 2009	Bois de Gougnies et Bois privé « Bodson »
20 octobre 2009	Bois du Tourmbus	28 novembre 2009	Verger Namèche et Bois de Joncret
25 octobre 2009	Bois de Scu à Gerpinnes	29 novembre 2009	Bois de Scu à Gerpinnes
02 novembre 2009	Bois de Gougnies et Bois privé « Bodson »	13 décembre 2009	Bois de Scu à Gerpinnes
03 novembre 2009	Bois du Tourmbus	28 décembre 2009	Bois du Tourmbus, Bois de Gougnies et Bois privé « Bodson »

Des battues sont également organisées dans les bois privés. Dès lors, nous rappelons à la population de faire preuve de vigilance et d'être attentive aux éventuels affichages et, de toutes les manières, de prendre beaucoup de précautions si vous circulez à proximité des bois, quels qu'ils soient.

Nous vous rappelons également que les plaines et champs jouxtant les habitations sont avant tout des propriétés privées et qu'il est dès lors interdit de s'y aventurer lors d'une battue, et surtout d'y laisser errer un chien.

POLICE

Déclaration de votre système d'alarme.

La Police Locale 5338 GERMINALT vous annonce que tout utilisateur d'un système d'alarme non raccordé à une centrale d'alarme agréée est tenu de déclarer son système d'alarme (AR du 25 avril 2007 - MB 04 juillet 2007) au point de contact des systèmes d'alarme via le site internet «police-on-web» à partir du 1er septembre 2009 et au plus tard le 1er mars 2010.

Si votre système d'alarme est relié à une centrale d'alarme agréée, cette dernière déclarera automatiquement pour vous votre système d'alarme au point de contact.

Après le 1er mars 2010, tout utilisateur d'un système d'alarme non relié à une centrale d'alarme devra déclarer endéans les 10 jours la mise en service de son système d'alarme, toutes modifications de l'une des données obligatoires (voir site « police-on-web ») ou la mise hors service du système d'alarme.

L'administration communale et la police n'interviennent pas dans la déclaration de votre système d'alarme. Seul le site internet «police-on-web» doit être utilisé.

Réaction face à un chien.

Face à un chien, il est intéressant de connaître ses attitudes de menaces, qui font

appel à des rituels et se traduisent par des postures :

- la dominance : tout le corps est porté haut, la tête, la queue et les oreilles sont relevées, les poils du dessus du dos sont dressés, le chien peut grogner avec un mouvement de rétraction des lèvres, son regard est fixé droit sur l'adversaire ;
- la peur : l'attitude générale est basse, le corps, les oreilles et la queue sont repliés, les dents sont dégainées par des lèvres qui s'étirent vers l'arrière de la tête. Lorsqu'un chien a peur, il peut mordre d'emblée, sans signe précurseur. Il est parfois bien utile de se rendre compte que l'agressivité démarre par des grognements et des menaces.

En général, l'agression se déroule en trois phases. Lors de la première, l'intimidation, le chien menace en grognant, hérissant ses poils, son regard fixé sur les yeux de l'individu lui faisant face. Ensuite vient la phase d'attaque, qui se manifeste par une morsure plus ou moins sévère. Enfin, l'agression se termine par une phase d'apaisement, au cours de laquelle le chien pose sa patte sur sa victime ou la lâche. Certaines agressions n'obéissent cependant pas à ce schéma, l'agression par peur en est un exemple : la phase d'apaisement n'existe pas, laissant place à la fuite ou à la dissimulation.

Face à un chien agressif, il importe de respecter soi-même des postures clés :

- si le chien est menaçant et à distance, parlez calmement, ne tournez pas le dos au chien, écartez-vous calmement ;
- surtout, ne jamais tourner le dos ou fuir ;
- détournez le regard et ne le fixez pas dans les yeux ; ce sera perçu par lui comme de la pure provocation ;
- restez debout, calme, presque désagréable, les bras le long du corps, mais attentif ;
- si le chien vous jette à terre, roulez-vous en boule, tête rentrée, mains sur la nuque, en protection ;
- laissez tomber les flatteries et les longs discours, même avec une voix douce ;
- en cas d'agression durant un jogging, arrêtez-vous et faites «le poteau» ;
- évitez les mouvements hésitants et de recul ou, au contraire, brusques et désordonnés, qui montrent aux chiens que vous avez peur.

Source: http://www.canima.be/dossiers/dossiers.php?id_dossier=98

SOCIAL

CPAS

DINONS ENSEMBLE

Vous avez au moins 7 x 10 ans.

Le CPAS vous invite à son traditionnel repas "Dinons Ensemble".

le **jeudi 5 novembre**, dès 11 h 30, à la salle communale de Gerpinnes Centre.

Lors du repas du mois d'avril, nous avons servi 160 convives. Vous êtes donc tous, septua, octo et nonagénaires, et pourquoi pas centenaire(s), les bienvenus.

C'est l'occasion de passer quelques heures de distraction, de revoir un ami d'enfance, un collègue de travail... un soupirant du bon vieux temps, et bien entendu de risquer quelques pas de danse, sous la houlette de notre ami accordéoniste villersols. Le tout, accueillis, accompagnés, servis par un groupe de jeunes gens dont la gentillesse vous enchante.

La participation s'élève à 15 euros. Le CPAS assure le transport des personnes qui le souhaitent. Il suffit d'appeler le 071/50 29 11 avant le 30 octobre.

Une invitation personnelle vous sera adressée dans les prochaines semaines.

TAXI SOCIAL

Se déplacer dans un rayon de 20 km, au prix de 0,25 € le km, pour se rendre à une consultation médicale, recevoir des soins, accomplir une formalité administrative, effectuer des achats de première nécessité, rendre visite à une personne hospitalisée ou en maison de repos est à la portée des

citoyens gerpinnois, après un appel au CPAS (071/50 29 11) et une brève enquête sociale.

ECRIVAIN PUBLIC

Se faire expliquer gratuitement un document administratif ou social, une quittance d'assurance, un document de mutuelle, un avis de paiement, une mise en demeure, une facture ou un rappel d'un fournisseur d'électricité, de gaz, de téléphone, d'eau et éventuellement y répondre est à la portée des citoyens gerpinnois après un appel au CPAS (071/50 29 11).

REDUCTIONS FORFAITAIRES SUR COMBUSTIBLES DE CHAUFFAGE.

1. A combien s'élève le montant de la réduction forfaitaire?

105 euros pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009 inclus pour les ménages qui se chauffent principalement à l'une des sources d'énergie suivantes :

- gaz naturel,
- électricité,
- gasoil de chauffage/mazout,
- propane en vrac,
- pétrole lampant de type C.

2. Quelles sont les conditions requises pour pouvoir bénéficier de la réduction forfaitaire?

Le revenu imposable globalement de votre ménage ne peut pas dépasser la somme de 26.000 euros. Votre ménage ne peut pas bénéficier d'un tarif social pour le gaz naturel ou l'électricité. Votre ménage ne peut pas bénéficier d'un subside du Fonds social Chauffage.

3. A partir de quand pouvez-vous bénéficier de la réduction forfaitaire?

Cette réduction forfaitaire est octroyée à partir du 1er janvier 2009. Une seule réduction forfaitaire par ménage est accordée pour l'année 2009. La période s'étend du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009 inclus. Une seule réduction est attribuée par ménage.

4. Comment devez-vous procéder pour compléter le formulaire?

- Remplissez entièrement le formulaire de demande reçu via votre fournisseur d'électricité.
- Mentionnez votre numéro de registre national figurant au verso de votre carte d'identité.
- Indiquez votre numéro de compte IBAN ou votre numéro de compte habituel.

Le document doit être renvoyé endéans les 60 jours de sa réception à l'adresse suivante :

REDUCTION ENERGIE
North Gate III, boulevard du Roi
Albert II, 16
1000 Bruxelles

Ces réductions sont du ressort du Gouvernement Fédéral, le C.P.A.S. n'est pas compétent pour leur attribution.

5. Quand recevrez-vous cette prime?

Le montant de la prime vous sera octroyé par transaction bancaire dans un délai d'environ 4 mois après réception de votre demande. Si vous ne possédez pas de compte bancaire, une assignation postale vous sera envoyée à votre domicile.

DEVENEZ ACCUEILLANTE CONVENTIONNEE

Afin de répondre à une demande sans cesse croissante, le C.P.A.S. recherche des candidates accueillantes.

Vous habitez l'entité ;

Vous souhaitez une activité à domicile ;

Vous aimez vous occuper des enfants ?

Alors devenez accueillante !

En quoi consiste l'emploi ?

Vous accueilliez des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile pendant les heures de travail de leurs parents.

Quel est votre statut ?

Vous bénéficiez de revenus émanant directement de l'accueil des enfants, soit 16,75 euros par enfant et jour de garde qui sont imminués fiscalement.

Vous cotisez pour votre pension, votre mutuelle et une allocation de chômage couvre les absences des enfants.

Vous êtes agréée par l'O.N.E.

Pour ce faire, un dossier médical vous sera demandé et éventuellement quelques adaptations seront à effectuer dans votre maison pour garantir la sécurité des enfants.

Une réserve de candidatures sera mise en place. ...INTERESSEE ?

Contact : Madame Nelly MOULU et Madame Gaëlle DEMEYER, responsables du service - 071/27.67.47, 071/27.67.48 (numéro direct) ou 071/50.29.11.

Mieux encore, votre visite au C.P.A.S. de Gerpinnes, rue des Ecoles, 31, à 6280 ACOZ.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Si vous êtes confrontés à une situation particulière (problème de voisinage, loyer, séparation, divorce,...) et que vous ne savez pas comment aborder le problème, les consultations juridiques organisées chaque premier mardi du mois de 17 à 19 heures au C.P.A.S. de Gerpinnes vous aideront à y voir plus clair.

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus.

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier, ni recherche.

Les prochaines consultations auront lieu le 06 octobre, 03 novembre et 1er décembre 2009 de 17 à 19h00.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpinnes.

ONE SOIF D'AUTRE CHOSE... REVENIR A L'HUMAIN.

Conférence par Philippe Béague de la fondation Dolto.

Nous sommes de plus en plus déçus par tous les messages négatifs que cette société nous envoie....

Comment ne pas se laisser envahir par la sinistrose qui rôde autour de nous?

23 auteurs (philosophe, psychanalystes, juristes, artistes...) nous disent dans le livre écrit par Ph. Béague, pourquoi pour eux la

vie est encore synonyme d'espoir et ce qui lui donne un sens.

La famille, les valeurs éducatives, l'avenir de nos enfants seront autant de sujets abordés lors de cette conférence.

Le jeudi 8 octobre 2009 à 20 heures

Salle communale

Place des combattants - 6280 Gerpinnes

Entrée gratuite.

Réservations indispensables avant le 5 octobre auprès de Marylène Boulanger (infirmière one) 0499/57.27.17 (de 9h à 18h).

Un petit lunch sera servi en fin de conférence.

ONE BABYFOIRE

Le 31 octobre 2009.

Suite au succès de la première babyfoire, nous réitérons cette expérience ; alors venez nombreux, vendre et aussi acheter des vêtements (0 à 12 ans), du matériel de puériculture et des jouets en bon état (qui saut, peut-être que saint Nicolas viendra incognito !).

C'est le moment de vider caves et greniers mais aussi de faire de bonnes affaires ; alors mamans, mammys, papas, papys, tatas, tâtées ..., nous vous attendons de 10h à 14h à la salle communale de Gerpinnes-centre (en face de l'église) : des sandwiches, morceaux de tartes et boissons vous y attendent.

Dépêchez-vous de réserver auprès de Marylène Boulanger : 0499/57 27 17 (de 9h à 18h), les places sont comptées.

Quelques modalités :

- Place des combattants : salle communale
- Inscription gratuite : les vendeurs sont responsables de leur matériel
- Réservation : la réservation est clôturée après les 50 premiers inscrits
- Installation à partir de 9h
- Possibilité de manger un sandwich et de boire un verre au bar

Je ne vends pas ce que je n'achèterais pas

RAPPEL DES PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

Localités	Assistants sociaux	Jours et heures de permanence
Gerpinnes, Loverval	Madame RAPS	le lundi après-midi
Gerpinnes, Hymée, Fromièle	Madame DUPONT	le jeudi matin
Gerpinnes, Hymée, Fromièle, Villers-Poterie	Madame LABILLOY	le mardi après-midi et le vendredi matin
Gerpinnes, Loverval, Acoz, Joncret, Villers-Poterie, Gougnyes	Madame TAVERNE	le mercredi et le jeudi matin
Acoz, Joncret, Villers-Poterie, Gougnyes	Mademoiselle LEGROS	le mardi après-midi et le vendredi matin
Acoz, Joncret, Villers-Poterie, Gougnyes	Mademoiselle MACDRIG	le lundi et le jeudi matin

En dehors de ces heures de permanences et en cas d'urgence, veuillez contacter le CPAS par téléphone au 071/50.29.11 afin de solliciter un rendez-vous.

En cas d'extrême urgence et en dehors des heures d'ouverture du CPAS, vous pouvez faire appel au service d'urgence sociale de la Communauté urbaine de Charleroi en composant le 071/32.12.12, de même que les week-ends et jours fériés.

M. Jacques LAMBERT, Président du CPAS de Gerpinnes, tient une permanence tous les jeudis de 16h30 à 18 h au CPAS.



AMNESTY INTERNATIONAL

Groupe 113 de Châtelet-Gerpinnes.

Pour la Campagne Bougies du 10 décembre 2009 nous recherchons des bénévoles pour vendre autour d'eux les bougies symboles (6,-€) par boîte de 12 ou pour nous accompagner à des stands en novembre-décembre. Contact : Jean-Marie Detilleux, Chaussée de Philippeville, 9 - 6280 Loverval (071/433.584).

CERCLE LAÏQUE ENTENTE ET FRATERNITE

Nous tenons à rappeler les horaires de nos cours ainsi que nos activités prévues pour les prochains mois.

Tous ces cours se donneront en nos locaux: place Brasseur,3 à Loverval (6280 Gerpinnes).

Anglais: reprise des cours le lundi 14 sept.

- lundi matin de 9 à 10 h 30 (niveau fort)
- lundi après-midi de 17 à 19 h (niveau moyen)

Italien: reprise des cours le lundi 7 sept.

- lundi de 14 h 30 à 16 h 30 (cours moyen)
- Un cours débutant pourra démarrer si un nombre suffisant d'élèves s'y inscrit ; le jour et l'heure seront à déterminer.

Gym du dos: reprise des cours le 10 sept.

- le jeudi de 18 à 19 h 30 (réunion d'information le 3 sept à 18 h)

Nos autres activités :

«Questions pour un champion» dans nos locaux, place Brasseur à Loverval, le dimanche 25 octobre.

Soirée Cabaret le samedi 14 novembre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter notre site : www.clef-gerpinnes.be ou tél. au 071/213933 ou 071/501002 ou 071/502372 ou 071/364632.

La section Croix-Rouge de Gerpinnes a vécu. Le regroupement des anciennes sections de Ham/Heure-Nalinnes, Aiseau-Pressles et Gerpinnes est maintenant effectif sous le nom évocateur de Maison Croix-Rouge du pays des Marches. Le but de cette nouvelle maison Croix-Rouge est de rationaliser l'offre de services aux personnes précaires et à la population des entités réunies.

Cette nouvelle structure a provisoirement son siège sur l'entité d'Aiseau, à Pont de Loup.

NOUVELLE ADRESSE : MCR du Pays des Marches, rue du Campinaire, 103 à Pont de Loup - Tél / Fax 071/391539.

En plus des actions de collectes de sang, de formation et d'aide, nous pouvons dès à présent offrir un service de prêt de matériel sanitaire (béquilles, cadre de marche, chaise roulante, lit électrique,...) à un tarif avantageux.

Cours BEPS (brevet européen de premiers secours) et de secourisme

Apprenez les gestes qui sauvent.

La MCR organise régulièrement des sessions de cours pour obtenir le BEPS et le brevet de secouriste.

Un module de secourisme se déroulera durant les mois d'octobre et de décembre. Il est accessible aux détenteurs du brevet BEPS.

Les cours se donnent soit à Gerpinnes, soit à la maison communale d'Ham/Heure.

Renseignements et inscriptions : Christine PUYLAERT, déléguée aux formations, au 071/504545.

Solitude ? Connais pas !

Dans le cadre du projet Hestia, du nom de la déesse grecque du foyer, la maison Croix-Rouge organise une activité d'accompagnement à domicile. Elle s'inscrit dans une démarche relationnelle et consiste à partager des moments de convivialité, réguliers ou occasionnels, avec des personnes vivant à domicile.

Hestia s'adresse à toute personne isolée et/ou fragilisée de par sa situation personnelle.

Elle s'inscrit dans une démarche de partenariat et de complémentarité avec les acteurs sociaux suivants: le bénéficiaire, le volontaire de la Croix-Rouge, les aidants proches et les acteurs locaux.

Que ce soit une visite régulière, la possibilité de discuter avec le bénéficiaire, assurer une présence conviviale lors d'un repas, assurer un prêt de livres et lecture à voix haute à domicile, partager un loisir commun, rendre de petits services, assurer un transport social, mais aussi assurer des activités « espace-rencontre » consistant à aller

chercher les personnes au domicile, partager avec elles un moment convivial avec d'autres personnes isolées et à les accompagner vers leur domicile. Nos volontaires peuvent vous aider.

Renseignements et informations : Oriana VENTURI, déléguée à l'action sociale, au 071/50.28.09 ou 0479/73.01.82, ou Edmond VAN DER MEIREN, président, au 071/50.45.45.

Lecture à domicile

Pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer, un service de prêt de livres, en collaboration avec les principales bibliothèques publiques est actif à Gerpinnes.

Les volontaires de la Croix-Rouge de Gerpinnes se feront un plaisir d'être gracieusement votre intermédiaire auprès de celles-ci. Si vous rencontrez des difficultés de lecture, un lecteur bénévole peut vous être trouvé.

A cette fin, nous recherchons encore de bons lecteurs.

Renseignements et informations : Oriana Venturi, déléguée à l'action sociale, 071/50.28.09 ou 0479/73.01.82.

** Pour réaliser cela, nous avons absolument besoin de volontaires.*

Si vous disposez d'un peu de temps libre pour vous engager dans une démarche solidaire, prenez contact avec Edmond Van Der Meiren, président, rue d'Anzinne, 25 à Hymiee - Tél : 071/504545 ou par mail : ed.vdmeiren@skynet.be.

Don de sang, don de vie

Si vous avez entre 18 et 65 ans, vous pouvez contribuer à **SAUVER DES VIES** sans bourse délier, en y consacrant peu de temps et en bénéficiant d'une surveillance médicale.

La section Croix-Rouge de Gerpinnes organise annuellement quatre collectes dans la salle paroissiale de Gerpinnes-Centre et quatre à l'IMTR de Loverval.

Renseignements : Madame Chantal ISTAS : 0476597342.

Dates des prochaines collectes : elles auront lieu les **05 octobre de 14h00 à 19h00** à la salle paroissiale de Gerpinnes-Centre, **08 décembre 2009 de 15h00 à 17h30** à l'IMTR de Loverval.

Don financier

Vous désirez nous aider financièrement ? Faites un don !

Virement au compte 360-0302183-34 de la Maison Croix-Rouge du Pays des Marches - Rue du Campinaire, 103 à Pont de Loup.

Pour tout versement de 30 € ou plus vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de récupérer fiscalement une part importante de votre don.

CARNET ROSE

Glaeys Virgile de Gerpinnes né le 1er juillet 2009

Tagliafiero Adrián de Gougny né le 03 juillet 2009

Di Nicola Rafeale d'Acoz né le 14 juillet 2009

Demylle Tiphène de Joncret née le 14 juillet 2009

Lachambre Thinéo d'Acoz né le 16 juillet 2009

Verbruggen Charlotte d'Acoz née le 17 juillet 2009

Rassart Théo de Villers-Poterie né le 21 juillet 2009

Lambert Maël d'Acoz né le 21 juillet 2009

Van den Brande Maëlys de Loverval née le 23 juillet 2009

Stoclet Elise de Loverval née le 28 juillet 2009

Renier Sylvain de Gerpinnes né le 31 juillet 2009

Lejeune Chloé d'Acoz née le 03 août 2009

Lezaca-Rojas Zélie de Gerpinnes née le 04 août 2009

Rousseaux Olivia de Loverval née le 05 août 2009

Delvaux Zoëy de Gougny née le 10 août 2009

Decroo Esteban d'Acoz né le 17 août 2009

Delers Lola d'Acoz née le 19 août 2009

Bergiers Amadéo de Gerpinnes né le 24 août 2009

LOGEMENT

Savez-vous que l'on compte annuellement quelque 10000 incendies domestiques en Belgique ?

Que les incendies provoquent de l'ordre de 1500 blessés et une centaine de tués et que la grande majorité des blessés et tués ont été victimes de la fumée et des gaz de combustion ?

Plus rapidement un incendie est détecté, plus vous disposez de temps pour quitter l'habitation, plus vos chances de survie augmentent. A cet effet, les détecteurs de fumée peuvent vous sauver la vie. Celui-ci réagit lorsque la concentration de fumée dans l'air dépasse un certain seuil et émet un signal sonore aigu. Ce type d'appareil permet de diminuer considérablement le nombre de décès et de blessés lors d'un incendie.

Depuis quand les logements doivent ils être équipés de détecteurs de fumée ?

Pour les logements existants depuis le 1er juillet 2006

Pour les logements à construire ou en construction depuis le 20 novembre 2004

Quel type de détecteur faut-il installer ?

Les détecteurs doivent être du type « optique », être certifiés par un organisme accrédité (BOSEC), fonctionner de manière autonome et être alimentés par une pile incorporée ou par un réseau 230V. Dans ce dernier cas, une batterie de secours doit être prévue afin de garantir le fonctionnement de l'appareil en cas de panne de courant.

Nombre de détecteurs :

Pour un appartement avec une superficie inférieure à 80 M², un détecteur suffit. Au-dessus de cette superficie il en faut deux. Pour une maison, il faut 1 détecteur par

IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU

niveau de vie inférieur à 80 M² et 2 détecteurs par étage de plus de 80M².

Où faut-il les placer ?

Dans la plupart des cas : Dans les petits appartements, le détecteur sera placé dans le hall donnant accès aux chambres.

Dans les grands appartements et les maisons sans étage, le second détecteur sera placé dans le hall d'entrée ou le living.

Dans les maisons à étages, les détecteurs seront placés sur le palier à l'étage, dans le hall d'entrée (proche des pièces de vie) et le cas échéant sur le palier donnant accès aux chambres mansardées.

ATTENTION ne pas placer de détecteurs dans une cuisine ou dans un local produisant beaucoup de vapeur (risque de déclenchement intempestif).

(Voir article 4 de l'arrêté du Gouvernement Wallon du 21 octobre 2004 MB 10/11/2004)

Installation :

L'installation de ces détecteurs est à la charge du propriétaire du logement (attention le remplacement de la pile ou de la batterie est à charge du locataire).

Le prix par appareil varie entre 10€ et 60€, suivant le type et la durée de garantie.

De nombreuses assurances incendie n'indemnisent pas si les détecteurs ne sont pas installés.

Informations : WWW.INFODETECTEURS.BE OU LE NUMERO VERT DE LA REGION WALLONNE 080011901

Les bonnes habitudes :

- Ne jamais fumer au lit
- Ne jamais jeter une cigarette allumée dans la poubelle, dans un soupirail ou dans une bouche d'égoût
- Ne jamais utiliser d'alcool à brûler pour allumer ou raviver un barbecue
- Garder les briquets, allumettes et engins pyrotechniques hors de portée des enfants
- Manipuler avec précaution dans une pièce bien aérée les liquides inflammables (éther, White spirit, détachants...)
- Ne pas utiliser de bougies ou d'autres décorations à flammes à proximité de matériaux inflammables
- Bien ventiler les espaces contenant des appareils fonctionnant au gaz
- Faire ramoner la cheminée au moins une fois par an.



UANOX-HEATING S.P.R.L.
Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50.49 - Gsm 0477.28.38.76

- ▶ Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- ▶ Entretien et dépannage toutes marques
- ▶ Installation Energie solaire

Specialiste
VIESMANN

La sellerie de Gerpinnes vous invite à ses
PORTES OUVERTES LES 10 ET 11 OCTOBRE 2009
 Conditions exceptionnelles durant tout le week-end
de -10 à -50%

Place d'Hymée 31
 B-6280 GERPINNES
 Gsm 0477 38 64 75
 Fax 071 50 32 78

Laurent LAMOTTE
TERRASSEMENTS ET AMENAGEMENTS
LOCATION DE CONTAINER
PAVAGE ET TARMAC

RECTIPIECES
 S.P.R.L.

FOURNITURES AUTOMOBILES TOUTES MARQUES
 Chemin de l'Espinette 6280 Gerpinnes

- Rectification culasses
- Mise sous pression à chaud
- Culasses neuves et occasions
- Pièces et joints moteurs
- Tarages injecteurs
- Alternateurs et démarreurs
- Transmissions
- Echanges standard

Tél. +32(0)71 50 25 74
 Fax +32(0)71 50 47 45
 rectipieces@skynet.be

Morale:
 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
 et 13h00 à 18h00
 le samedi de 8h30 à 12h30

- Huiles PENNZOIL
- Additifs WYNN'S
- Produits LOCTITE
- Outils et Produits BOSCH - VALEO - HELLA
- Radiateurs - Batteries
- Pièces carrosseries
- Echappements REMUS

I.G.E.T.C.
 S.P.R.L.

10 ANS

- Diagnostic bâtiment et solvabilité
- Télélocation et téléphone
- Chargés, sanitaire et climatisation
- Pour tous et placement de fenêtres, parquets solaires
- Descentes, entretien de bords et de façades
- Tout travaux de collage
- Système générale
- Tout travaux de parquets de béton
- Transformations et rénovation de bâtiments
- Régimes
- Larmiers
- Poliage
- Rénovation de murs et de terraces, pose de clôtures
- Installation de cuisines
- Fais plombier

SAMBREVILLE
 Tél. 071/74 39 94
 Fax 071/74 39 92

E-mail : igetc@brutelle.be
 www.igetc.be

Adelaïde
 Coiffure

Venez découvrir la collection couleur automne hiver

Avec et sans rendez-vous
 Heures d'ouverture
 Ma, Me, Je, Ve, Sa 9h00 à 18h00
 Fermé lundi

Rue des Flaches, 116/1
 6280 Gerpinnes
 Tél. : 071/33 33 37

Bon de 10€
 à valoir sur un service coloration, sur présentation de cette publicité, valable jusqu'au 30 novembre 2009

CULTURE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Musée des Sarrazins - Route de Philippeville, 76, 6280 Loverval - Bus E, 10 et 451 - Parking dans les environs immédiats
 Ouvert tous les mercredis de 15 à 17 heures, même pendant les vacances et le samedi de 10 à 12 heures
 071/437655 bibliogerpinnes@skynet.be

NOVEMBRE-DECEMBRE 2009

Club Famiente
 de 13 à 16 ans
 Le prix littéraire qui donne la parole aux ados

Édition 2010. Tous les livres sont disponibles en bibliothèque dès à présent. Dès le mois d'octobre, les clubs ados se réuniront encadrés par Litzia Piret et Nicole Asset. Envie de participer ? Prenez contact avec la bibliothécaire (071 43 76 55), avec Myriam Goffart, présidente de la LF Gerpinnes (071 36 98 11) ou Jacqueline Lass, responsable du Prix Famiente (071 36 88 38).

Café littéraire
 le troisième vendredi du mois
 de 14 heures 30 à 16 heures 30

16 octobre : présentation du roman Viktor de Michel Fitoussi par Jeanine Głuszczyński.
20 novembre : Michel Carly, écrivain et consultant aux Presses de la Cité, présente «Simenon : du romancier à l'œuvre universelle de l'homme». Conseil de lecture **Le localitaire**, roman situé à Charleroi, Editions Gallimard/Folio.
18 décembre : Francine Belche présente **Je, François Villon** de Jean Teulé.
15 janvier : hommage à Émile Lempereur, par sa fille Jacqueline. Rétrospective de la cérémonie qui a eu lieu au Centre culturel de Gerpinnes

Ludothèque
 tous les mercredis de 15 à 17 heures

Prêt de jeux de société. Plus de 120 jeux à votre disposition. **Nicole et Olga** vous attendent pour vous conseiller. Une foire aux livres et aux jeux (achat-vente) se déroulera le dimanche 18 octobre de 14 à 17h en la salle communale du Try d'Haies (Loverval). Réservation obligatoire auprès de Nicole Asset au 071 32 19 19. Buvette, tartes, galettes. En collaboration avec la bibliothèque et la Ligue des Familles.

Quelques nouvelles acquisitions Les 25 livres du prix Verseele 2010 de la Ligue des Familles sont à votre disposition à la bibliothèque.

Centre culturel de Gerpinnes

Rue de Villers, 61 à Gerpinnes
 Tél. 071.50.11.64 ou 0475.48.61.26 - Fax 071.50.13.83



Adresse électronique : gerpinnesculture@skynet.be
 Visitez www.gerpinnes.tv
 le site Web du Centre culturel de Gerpinnes

Sexe et jalousie

... par la Troupe Oïl
Vendredi 16 octobre à 20h00
 Un « cocu » envoie un sms via le téléphone de sa femme à l'amant de celle-ci : « Rejoins-moi ce soir à la maison, mon mari est absent ! » Lorsque le « cocu » accueille l'amant, il lui propose deux solutions : soit il le tue, soit il couche avec sa femme ... ce soir !

Cette comédie vaudevillesque moderne, écrite par Marc Camoletti en 1993, mise en scène par Blaise Yernaux et interprétée par la troupe de théâtre amateur « La Troupe Oïl », vacille entre l'amour et la vengeance, le sexe ou la jalousie afin de savoir lequel de ces quatre sentiments mène le monde... Peut-être les quatre à la fois... le tout est d'en rire !

Avec Elsa NEPOTSCHLOWITSCH, Olivier DUVIVIER, Dominique BAIKY, Chloé HUGÉ, Blaise YERNAUX, Céline DEGHORAIN.
 Entrée : 8 euros / Prévente : 6 euros
 Renseignements et réservations au Centre culturel de Gerpinnes : 071/50.11.64 ou 0475/48.61.26

« La fabuleuse et authentique histoire du rock... racontée aux enfants ! »
 par les **Chilly Pom Pom Pee**
 Samedi 17 octobre à 18h00
 Spectacle pour les enfants et les familles. Dans ce spectacle, le groupe de rock «Chilly Pom Pom Pee» s'adresse aux enfants en retraçant l'histoire du rock. Il

les fera voyager du blues rural de Robert Johnson vers le rock'n roll d'Elvis Presley, des Beatles aux Sex Pistols jusqu'à la new-wave et la musique électro. Pour illustrer ce parcours, le groupe utilise instruments (guitares, harmonica, percussions, ...), accessoires (disques vinyles, extraits sonores, ...) et interprète des classiques de l'histoire du rock.

Plusieurs séquences permettront aux enfants de participer à l'animation, par des chants ou des jeux rythmiques. Un spectacle musical, destiné aux enfants de 5 à 12 ans mais aussi à leurs parents, offrant ainsi un voyage multi-générationnel à travers une période importante de la musique.

Entrée : 6 euros/enfant - 7 euros/adulte
 Informations et réservations au Centre culturel : 071/50.11.64 ou 0475/48.61.26

Exposition de photos : Gerpinnes
Du samedi 14 au dimanche 22 novembre
 En collaboration avec l'Académie Alphonse Darville de Charleroi, le Centre culturel de Gerpinnes exposera, pour la première fois, les plus belles photographies de Gerpinnes prises par les étudiants du cours de photographie. L'exposition sera ouverte les week-ends de 14 à 19 heures, le mercredi et le vendredi de 17 à 19 heures. Renseignements : Centre culturel de Gerpinnes, 071/50.11.64 ou 0475/48.61.26



Les artistes exposent!

Du samedi 5 au dimanche 13 décembre
 Après une année d'absence, les artistes de l'entité retrouvent les cimaises du Centre culturel de Gerpinnes lors de l'exposition bisannuelle « Les artistes exposent ».

Bijoux, gravures, aquarelles, peintures à l'huile, pastels, sculptures, photographies, dessins... seront exposés par ces artistes amateurs.

Cette exposition sera ouverte au 63, rue de Villers les week-ends de 14 à 19 heures, le mercredi et le vendredi de 17 à 19 heures.

Appel aux artistes !
 Si vous habitez l'entité de Gerpinnes et que vous souhaitez exposer vos œuvres lors de cette exposition, contactez-nous **avant le 30 octobre 2009.**

Renseignements :
 Centre culturel de Gerpinnes,
 071/50.11.64 ou 0475/48.61.26



Plante invasive, la renouée du Japon (*Fallopia japonica*, Polygonaceae) se distingue par sa taille spectaculaire et sa croissance rapide. Formant de vastes massifs compacts, elle est **préjudiciable au développement des espèces indigènes** et entraîne de ce fait une homogénéisation de la flore et des paysages. Lorsqu'une espèce invasive envahit un site, c'est toute la pyramide alimentaire qui est concernée et l'équilibre des écosystèmes qui est remis en question. Les plantes invasives sont d'ailleurs considérées comme la **seconde cause d'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale**, après la destruction des habitats naturels.

Déjà présente en divers endroits de l'entité (photo en couverture : cimetière des rues de Villers et du Ry de St Ry), l'administration communale a décidé de mettre en œuvre un programme d'actions dont la première étape consiste en la **réalisation d'un inventaire des zones déjà envahies**. Cet inventaire sera réalisé en collaboration avec les membres du PCDN ; toute autre contribution étant bien entendu la bienvenue !

NEW Il s'avère que les traitements mécaniques (arrachage et fauchage) peuvent, s'ils sont mal gérés, être plus dommageables que profitables. En effet, **seul un minuscule fragment de tige ou de rhizome issu du produit de la fauche et/ou de l'arrachage suffit à donner naissance à un nouveau plant**. En outre, les fragments de rhizome peuvent demeurer en dormance dans le sol pendant 10 ans.

A noter encore que la meilleure de toutes les solutions est de ne pas planter la renouée du Japon pour éviter sa propagation et l'envahissement des milieux naturels !



ENTRAÎNEZ-VOUS AVEC GERPINNES & C^o POUR LA 30^{ème} CORRIDA DE GERPINNES

Le 19 décembre 2009 aura lieu la trentième édition de la Corrida de Gerpinnes : jogging de 10 km à travers nos vertes campagnes. Pour célébrer cet anniversaire, le club organisateur espère passer le cap des 1200 partants ! Vous serez des nôtres. Dès le mois de septembre, les novices seront particulièrement accueillis en vue de préparer cette épreuve. Avec plus de 3 mois d'entraînements, quel que soit votre niveau, vous serez capable de boucler l'épreuve dans de bonnes conditions et de pouvoir dire : Je l'ai fait, j'y étais !

Venez donc nous rejoindre le mardi et jeudi à 18 h 30 et le dimanche à 10 h au 40 rue de Biesme à Gerpinnes (Fromièze) .

Infos : Robert Thonon au 071/50.37.70 ou 0495/11.40.84

C'est le premier pas qui compte, allez, on vous attend pour faire de cette trentième édition une fête inoubliable.



Du 1er octobre au 31 mars

(20 séances)

Tous niveaux

4 - 7 ans :

Psychomotricité et nombreuses formes jouées ; ballies, raquettes, terrains adaptés.

8 - 10 ans :

Mini-Tennis : apprentissage des gestes techniques de base.

10 ans :

Passage sur grand terrain : du tennis loisirs au tennis compétition.

Lieux

- 1 Tennis Club Lausprelle, rue des Hauts Droits, 87, Acoz
- 2 IPSMA Marcinnelle : le samedi matin pour le Mini-Tennis (c-à-d joueurs nés en 2001, 2002 et après).

Prix

- 1 Mini-Tennis :
195,€ Séance 1h30/sem
130,€ Séance 1h/sem
- 2 Tennis Evolutif :
270,€ Séance 1h30/sem
180,€ Séance 1h/sem
- 3 Tennis Compétition :
Séance 1h30/sem
290,€ (4 par terrain)
380,€ (3 par terrain)
560,€ (2 par terrain)
740,€ (cours individuel - 1h00)

Comme l'hiver précédent, des séances de conditionnement physique seront organisées le samedi matin 10h30 à l' I.P.S.M.A. (MARCINELLE) à un prix à déterminer en fonction du nombre des participants. Si vous êtes intéressés, contactez Jean-Marie.

INFOS ET COURRIER A : FENSIE J.-Marie
rue Trieu du Charroy 79
6280 GERPINNES (ACQZ-LAUSPRELLE)
Tél. 071/50 42 26
GSM 0476/34 35 68
C.B.751-2006414-09
jmfensie@skynet .be

Jasmin & Lilas A.S.B.L.

Danse orientale pour toutes Hymne à la beauté développant grâce, féminité et harmonie
L'A.S.B.L. Jasmin & Lilas propose à ses danseuses de s'épanouir individuellement dans la danse tout en leur permettant de s'inscrire dans un système structuré. Nous

dançons ainsi pour notre plaisir et non pour faire de la compétition !
Chaque mardi, au centre ADEPS à Loverval, retrouvez votre cours de danse orientale : Enfants (filles et garçons de 6 à 11 ans 1/2) :

de 18 à 19 h -
Dames et jeunes filles (à partir de 12 ans), niveau débutant de 20 à 21 h et niveau intermédiaire de 19 à 20 h.

Renseignements et inscriptions : Sylvie Chapelle 0476 30 24 10 ou
www.jasminetilas.be



Tu veux faire du sport ...
Oui... mais parfois, c'est trop cher !

Dès aujourd'hui, avec le **chèque sport**, tu peux t'en sortir !

Le CHÈQUE SPORT, mode d'emploi

Le **chèque sport**, pour qui ? Très simple !

- Le **chèque sport** c'est pour :
- tous les enfants de 6 à 18 ans,
 - dont les parents consistent des difficultés sociales ou économiques, au sens large, en Communauté française :
 - usagers du CPAS ;
 - allocations sociales ;
 - familles monoparentales ;
 - chômeurs de longue durée ;
 - ménages dont le niveau de revenus ouvre un droit au bourse d'études en Communauté française.

Le **chèque sport**, ça sert à quoi ?

- s'affilier à un club sportif,
- s'inscrire à un stage sportif,
- acheter son équipement sportif, via son club.

Le **chèque sport**, à qui m'adresser ?

- pour les usagers des CPAS : au CPAS de votre commune ;
- pour tous les autres : auprès de l'échevinat des sports de votre commune

Les clubs et les installations sportives de la Communauté française sont prêts à l'accueillir, n'hésitez pas à le leur signaler.

Funérailles DONATI

Un seul numéro 071 / 50 16 06 – 24h/24 – En cas d'absence : 0498/57.87.80

Funérarium de Gerpinnes
25, rue Albert 1er



La maison DONATI fondée en 1953 est à votre service 24h/24h et 7j/7.

Salons mortuaires à la disposition des familles

Toutes formalités
Incinération

Grand choix de fleurs artificielles
fleurs naturelles
sur commande



Maison à caractère familiale reconnue pour son sérieux, la qualité et la dignité de son service, ainsi que la maîtrise des prix.

NOS NOUVEAUX SERVICES

La prévoyance décès :

Nous venons de conclure un accord avec la plus sérieuse et la plus dynamique des compagnies de la prévoyance décès. Réservez un peu de votre temps afin que notre déléguée vous explique de manière sereine ce qu'est la prévoyance décès personnalisée à votre budget.

Contactez-nous au 071 / 50 16 06, nous fixerons un rendez-vous à votre convenance.

Nous vous offrons également la possibilité de commander directement chez nous vos monuments (pour tous budgets)

Grand choix de pierre de qualité, pose de monument dans les délais.



ESTIVITES

SOUPER DU CLUB DE JOGGING « GERPINNES & CO »

Le samedi 24 octobre 2009 aura lieu le traditionnel souper du dynamique club de jogging.

Les membres du comité vous attendent nombreux à la Maison de Village de Lausprelle à partir de 19 h 00.

PAF : 25,-€ TOUT COMPRIS (repas et boissons). enfant de moins de 12 ans : 15,-€.

Une belle soirée en perspective : repas de qualité, karaoké et ambiance seront au rendez-vous.

Les réservations seront effectuées uniquement après paiement au 360-0303555-48 pour le 15 octobre AU PLUS TARD.

Rems : Robert Thonon au 071/50.37.70 ou 049/11.40.84

Syndicat d'initiative

3^{ème} JOURNÉE DE LA POMME

Rendez-vous le samedi 17 octobre 2009 à la maison de village de Fromiée de 10h à 18h.

Une occasion unique de découvrir un fruit typique de nos régions sous toutes ses facettes.

Durant cette journée, vous pourrez découvrir d'anciennes variétés de pommes présentées par le département Lutite Biologique et Ressources Phytogénétiques du CRA de Gembloux.

Informations, conseils, ...

Vous aurez possibilité de faire presser vos pommes ou d'acheter du vin, des pâtisseries, charcuteries et gelées à base de pommes.

De déguster nos produits du terroir et admirer le travail d'artisans de tradition.

De nombreuses activités animées par le centre coordonné de l'enfance et l'Espace Allison. Promenades à dos d'âne, ...

Possibilité de se restaurer. Au menu Boudin, pomme-de-terre et compote.

Renseignements au bureau du Syndicat d'Initiative tél : 071/50.14.85 ou info@si-gerpinnes.be

Une journée sous le charme de nos villages où petits et grands passeront un agréable moment.

ONE FÊTE DE SAINT-NICOLAS

le mercredi 18 Novembre 2009 de 13h30 à 16h

Maison du village Rue Paganetti Gerpinnes-Flaches

Un goûter sera servi et une photo de Saint-Nicolas avec vos enfants sera offerte par famille.



Les « Dougnois de Gerpinnes » ont le plaisir de vous inviter à leur traditionnel :

THE DANSANT

A la salle des Filles (Place des Combattants)

Le mercredi 11 novembre 2009 à partir de 16H00'.

Animé par l'ensemble « MUSIC BEN ».

Cadre romantique et soigné

PAF : 6 € (Petite restauration possible)



LE TENNIS DE TABLE DE GERPINNES

Organise le vendredi 16 octobre 2009

Un concours de belote

Dans sa toute nouvelle salle «Martin Bratanov», rue Dancart, 35 à Gerpinnes

Inscription à partir de 19H00

Participation : 15,-€ par personne (6 tours et 6 boisons gratuites)

Prix en fonction des inscriptions et lot de consolation au dernier.

Rems : Christine Laurent 0475/37.34.08



L'Equipe CERCLE DRAMATIQUE GERPINNES

Gerpinnes
Salle Communale - Place des Combattants

Le Cercle «L'Equipe» présente « Li Surdite »

Comédie en trois actes de Michel ROBERT

Vendredi 20, Samedi 21, Dimanche 22 NOVEMBRE 2009

Vendredi 27, Samedi 28, Dimanche 29 NOVEMBRE 2009

En semaine à 19h30, le dimanche à 16h30

Syndicat d'initiative

2^{ème} MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

2^{ème} Marché des arts et des saveurs, le samedi 12 décembre sous le préau du Collège Saint-Augustin. Les artisans vous y attendront afin de vous proposer leurs décorations et fabrications spécifiques de Noël et vous faire goûter leurs produits de bouche.

Renseignements au Syndicat d'Initiative tél : 071/50.14.85 ou info@si-gerpinnes.be

LE CERCLE « RIVONS ECHENE »

Le Cercle « Rivons Echene » fête ses 25 années de scène.

A cette occasion, ils ont l'honneur de vous présenter le 10 octobre à 19h30 en la salle des Gulchoux à Joncret :

1^{ère} partie

Le Cercle local présente

ENNA-T-I OU NY A-T-I PONT ?

Comédie gaie en un acte de F. Masset

Adaptation de Emilie Lempereur

Mise en scène par Rolande Maruit

2^{ème} partie

Le cercle « L'EQUIPE » de Gerpinnes présente

Soit spectacle de Cabaret Wallon

Deux parties de sketches-chansons - pièces de théâtre en 1 acte

Fautes eyèt J.T. des Rolendiers

Mise en scène par Michel Robert

Entrée 5,-€ (prévente 4,-€)

Places limitées

Prévente chez Gerards Leon, rue des Grands-Prés, 3 à Joncret (Tél. : 071/50.21.41)

Avec l'aide de la Communauté française - Service du Théâtre



S.P.R.L. DAF-TOIT LA TOITURE GERPINNOISE

Chemin du Roy 14 - 6280 GERPINNES
071.50.56.21 Fax 071.32.90.95

TOITURES TUILES OU ARDOISES ■ CORNICHES ZINC OU PVC
PLATES-FORMES ZINC OU DERBIGUM
CHEMINÉES-ISOLATION ■ CHÂSSIS-VOLETS

Devis gratuits
Agrée Région wallonne
Nombreuses références
... Plus de 20 ans à votre service !!

daftoit@live.be

GSM 0475.413.142

DÉMOUSSAGE + TRAITEMENT



Service rapide
Le numéro 1
de votre région

TRAVAUX DANS LES REGLES DE L'ART
DEVIS DANS LES 24 HEURES

«LE SAVOIR, LE SAVOIR-FAIRE
LE FAIRE SAVOIR»

E LOY aurélien

ARBORISTE - GRIMPEUR - ELAGUEUR

Abattage simple et délicat • Taille des grands arbres
Broyage • Essouchage • Taille d'arbustes et haies

Tél. +32 (0)71 72 91 41
GSM +32 (0)477 23 73 35

"Chez Jules de chez Smith"

NOMBREUSES IDEES CADEAUX

Le plus grand choix et le meilleur conseil de votre région en :

- Bandes dessinées
- Manga
- Livres pour enfants

Commande de tous types de livres : -10%

51, rue Neuve • 6280 Gerpinnes Bultia
Tél. 071/21.70.74

LES POMPES FUNEBRES GABRIEL POSTIAU

organisent des Funérailles partout en Belgique et à l'étranger

Notre funérarium est unique dans l'entité de Gerpinnes

2 salons mortuaires
2 salons privés
une salle de réception équipée pour 70 personnes
Accessibles aux personnes à mobilité réduite

- Nous effectuons les démarches administratives
- Montages de fleurs naturelles et artificielles de 1^{er} choix.
- Fournitures et placement de monuments et caveaux funéraires par nos soins - devis gratuit.
- Réfection et nettoyage de vos anciennes sépultures par sablage basse pression
- Plaques, vases, jardinières, photo porcelaine couleur
- Gravure d'inscription sur la pierre bleue

- Toilette mortuaire
- Embaumement
- Ensevelissements

37, rue de la Scavée
Acoz-Gerpinnes
Tél.: 071/50.33.64 - Gsm: 0495/26.12.12
E-Mail : postiau-gabriel@hotmail.com

SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS.

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE

DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2010

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2010 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1°) le siège doit être situé dans l'entité ;
 - 2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50% au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;
 - 3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;
- Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'Administration Communale, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins : avenue Reine Astrid, 11 - 6280 GERPINNES, pour le 23 octobre 2009 au plus tard.

!!! Les demandes tardives ne seront en aucun cas prises en considération !!!

Questionnaire d'identification

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone / e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (obligatoire pour le paiement de subsides) :

Nombre de participants au 23 octobre 2009 : dont de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2008 et le budget 2010. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

Calendrier des activités de l'année 2010 :

RAPPEL : aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire n'est pas renvoyé dans les délais y compris compte et budget demandés ci-dessus.

L'Administration Communale reste seul juge de l'attribution ou non des subsides

Une entreprise à l'écoute de ses clients sprl

Solar-eco .be

Entreprise spécialisée
Panneaux photovoltaïques & thermiques
Pompe à chaleur - Eolienne

THIERRY GERMAUX & RUDI TEIRLIJNCK
Avenue des Déportés 18D
5070 Fosses-la-Ville
Téléphone 071 71 37 23
Fax 071 77 41 51
info@solar-eco.be
www.solar-eco.be

Solar-eco vous avance
la prime de 3500€ à la région Wallonne

LA BARRIQUE VINS & SPIRITUEUX

Alcools - Apéritifs - Accessoires

Du vin de pays au cru classé
Spécialiste en
"Single Malt Whisky"

Journées portes ouvertes
Vendredi 23 octobre 2009
Samedi 24 octobre 2009

Rue des Ecoles, 5 - 6120 NALINNES (BULTIA)
Tél : 071.21.80.25 Fax : 071.21.83.50
www.labarrique.be - info.labarrique@skynet.be

<p>Ville sur r. 5,200 chev, bonnet, gar 7x, hall en vert. WC sép, baign + douch en fil, cuis fil, 2 terr, jard, 23, sép en gar C.A. IN PVC</p> <p>GERPINNES P.O. 250.000€</p>	<h3>Trop à l'étroit ?</h3> <p>Votre meilleur Contact pour une EXPERTISE GRATUITE et la VENTE de votre bien</p> <p>0477 / 94.35.62</p>
<p>A la campagne maison à proximité des facilités, sur cinq étages 3 étages tout couvert, 4 chambres, garage, jardin, cuisine hyperéquipée, chauffage central, double verge + vitrés, etc.</p> <p>GERPINNES 200.000€</p>	<p>CERFONTAINE FO 50.000€ Sup. parcelle 8 ares 34, permis accordé pour projet. GERPINNES 125.000€ Magnifique parcelle de 33 ares, aut. équipé, for. 20m.</p>
<p>Entièrement parachevé</p> <p>GERPINNES centre 214.000€</p>	<p>Petit Gouvernement 7.500€</p> <p>TARCONNE 270.000€</p>
<h1>IMMO 071 / 33.19.19</h1> <p>av. du contestaire, 56 - 6051 Montignies-Sur-Sambre</p> <p>CONTACT www.immocontact.be</p>	

